

Objet : demande d'intervention
face aux graves menaces d'annexion
de territoires palestiniens par Israël.

le 30 avril 2020

Madame, Monsieur,

Nous sommes tou.te.s préoccupé.e.s à juste titre par la lutte contre la pandémie qui s'est abattue sur tous les pays dont le nôtre qui est très touché par ce virus.

Mais il existe également d'autres pays qui doivent lutter contre la maladie dans des conditions extrêmement difficiles du fait de situations politiques particulières.

La Palestine s'efforce, avec détermination mais avec des moyens extrêmement limités, de faire face à la pandémie de Covid-19 et tente pour ce faire de coopérer avec les autorités sanitaires israéliennes, en dépit de provocations quotidiennes des colons israéliens et de l'armée qui sont chaque jour documentées par des ONG israéliennes et palestiniennes.

C'est en invoquant cette crise sanitaire que Benyamin Netanyahu et Benny Gantz se sont retrouvés pour constituer un gouvernement. Pendant les six prochains mois censés être consacrés à l'urgence sanitaire, une seule décision politique est prévue : l'annexion de la Vallée du Jourdain et des colonies programmée à partir du 1^{er} juillet. D'ici là, ils travaillent, en pleine coopération avec les États-Unis, à la préparer techniquement en précisant dans le détail les terres concernées.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur cette décision que le nouveau gouvernement israélien ouvertement annexionniste s'est engagé à prendre, décision bafouant totalement le Droit International.

Dès le 26 Février dernier, 50 anciens dirigeants européens, dont Messieurs Hubert Védrine et Dominique De Villepin, ont lancé un appel à leurs successeurs pour qu'ils rejettent ce plan Trump élaboré avec B Netanyahu « *Au lieu de promouvoir la paix, il risque d'alimenter le conflit ...* » « *... La carte figurant dans le plan suggère des enclaves palestiniennes sous contrôle militaire israélien permanent, évoquant des liens effrayants avec les bantoustans sud-africains.* »... « *Un tel dénouement présente des caractéristiques similaires à celles de l'apartheid - un terme que nous n'utilisons pas à la légère.* »... « *Compte tenu de l'urgence de la situation, nous appelons l'Europe à rejeter le plan américain comme base pour des négociations et à prendre des mesures immédiates et efficaces pour contrer la menace d'annexion - et ainsi préserver un ordre international fondé sur des règles.* »

Josep Borrell, Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, avait clairement averti que l'UE ne laisserait pas sans réaction une décision d'annexion. Et Benny Gantz avait été, en vain, invité par ces mêmes canaux européens à ne pas participer au jeu annexionniste dans un nouveau gouvernement.

Je vous demande d'intervenir par une question au Ministre des Affaires étrangères et une sollicitation du Président de la République pour que la France ne laisse pas sans réponse cette

violation du droit international qui bafoue la Charte de l'ONU et serait un nouveau pas vers une situation d'apartheid.

La France doit reconnaître sans plus attendre l'État de Palestine sur l'ensemble des territoires occupés en 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, et doit, en même temps, s'opposer à cette violation du droit avec tous les moyens dont elle dispose, en prenant des mesures de rétorsion économiques et politiques et en suspendant toute coopération avec l'État d'Israël.

Je vous remercie, Madame, Monsieur, de faire vôtre cette démarche et de bien vouloir me tenir informé.e des suites que vous y donnerez.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur en ma profonde considération.